

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

### ANNULATION DE LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.3), que la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, prévue le mardi 23 septembre 2025, est **annulée**.

Donné à Maniwaki,  
Ce 15<sup>e</sup> jour de septembre 2025



Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général

---

Québec 